



PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

CENTRE RURAL

HAVELOCK

SOURCE: LOI SUR LA PROTECTION  
DU TERRITOIRE ET DES  
ACTIVITÉS AGRICOLES  
Décret 1989

LIMITE DU PÉRIMÈTRE 

LIMITE MUNICIPALE 

ESPACE DISPONIBLE  
AU DÉVELOPPEMENT 

MUNICIPALITÉ:

HAVELOCK

ECHELLE 1 : 10 000

DATE 98-08-23

FIGURE 4-12